

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2026

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME À PROPULSION
VÉLIQUE - (N° 1502)

Adopté

N° CD54

AMENDEMENT

présenté par
Mme Firmin Le Bodo, rapporteure

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« l'utilisation d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.